

Début 14h-Fin 16h

Présents : SG (Fonderflick) – DRH (Sempere) – DRH Adjoint (Millet)

Sondage des familles :

1D - 25% des élèves présents

2D – 20 000 collégiens (tous niveaux confondus)

Le rectorat est en discussion avec les maires et les rassure sur leur responsabilité. Les IEN ont également rencontré les maires, afin de préparer la reprise et de parler des contraintes du protocole sanitaire.

Le rectorat espère que la reprise sera effective dans la majorité des communes après l'intervention du 1^{er} ministre à l'assemblée nationale.

Le SG précise que la reprise du 18 mai pourra être organisée sous différentes formes car selon les communes il faudra tenir compte du transport scolaire, de la restauration et du périscolaire.

Masques :

1D : commande de masques qui doit arriver dans les écoles avant le 18 mai (8 masques/semaines pour chaque personnel).

2D : 2 masques/jour pour les personnels et/ou élèves.

le SG a précisé que s'il n'y a pas de masques ou si le protocole n'est pas respecté, pas d'accueil d'élèves donc pas de reprise.

Thermomètre digital : ils seront mis à disposition des personnels de santé de proximité et seront utilisés en cas de doutes chez les personnes symptomatiques. En cas de doutes et de symptômes : pas de présentiel pour ces personnels ou élèves.

Gel hydroalcoolique : ATTENTE de la commande**Cadrage académique :**

Le recteur apportera des précisions sur le cadrage académique, lors d'une conférence de presse commune avec le préfet, normalement prévu le 11 mai.

Dans le 2D, les EPLE ont travaillé sur plusieurs scénarios de reprise, le recteur précisera les directives académiques qui seront de toute façon celles du national, à savoir 6^e et 5^e en priorité. La reprise pour le lycée est reportée pour le 2 juin, pas de prérentrée pour l'instant pour les personnels, mais ils doivent continuer à assurer la continuité pédagogique

Dans le 1D, pas de reprise pour tous les niveaux le 18 mai, rentrée progressive : GS, CP et CM2 en priorité, sauf si ce sont des classes multiniveaux.

Effectif maximal : groupe de 15 élèves, sauf pour la maternelle groupe de 10.

Une adresse mail sera communiquée afin de signaler les dysfonctionnements dans les écoles et établissements.

Reprise d'activité :

Le SG rappelle que plusieurs concertations ont déjà eu lieu avec les différents partenaires : parents d'élèves, CEN. Et qu'il y en aura d'autres très prochainement : CTA le 13 mai et le CHSCTA le 12 mai.

Il explique également qu'à partir du 18 mai nous serons dans une 1^{ere} phase de reprise jusqu'au 1^{er} juin et qu'à cette date, il y aura un nouveau cadrage national annoncé par le ministère pour la fin de l'année scolaire (2 juin au 4 juillet).

Différentes situations des personnels et ASA : À partir du 14 mai : même contraintes/mêmes précautions

Personnels symptomatiques : pas de présentiel donc distanciel.

Personnels vulnérables (ou membre d'un foyer) : sur certificat médical et sur décisions éclairées du MDP pas de présentiel, distanciel possible. Si travail à distance pas possible, ASA accordée par l'employeur.

Garde d'enfants de moins de 16 ans :

-pas de solution de garde : distanciel ou ASA quand travail à distance pas possible.

-garde d'enfants sur la base du volontariat : pour le SG ce n'est pas un argument valable car les enfants des personnels enseignants sont prioritaires. De plus, ces enseignants ne pourront pas à la fois faire du distanciel et faire travailler leurs enfants. Cependant, une bienveillance sera de mise selon les cas particuliers.

Organisation pédagogique :

2D, consignes académiques : organiser le présentiel avec le nombre de personnels nécessaires. Ces personnels en présentiel devront respecter la quotité de service habituelle, en revanche l'EDT peut changer. Pas de complément d'activité pour le reste de la classe en distanciel.

1D : pas de consignes académiques claires. C'est le conseil d'école qui mettra en place cette organisation pédagogique en concertation avec les enseignants, une bienveillance sera de mise afin d'organiser au mieux le travail en présentiel avec ceux/celles qui le souhaitent. Le rectorat laisse le choix au conseil d'école du scénario à adopter.

Présentiel/Distanciel : pas de double temps de travail.

Jour de prérentrée :

Rentrée de tous les personnels selon des modalités différentes en fonction des locaux, car il faudra respecter le nombre de personnes au m2. Possibilité d'échelonner la rentrée des personnels sur les 2 jours.

Formation prévue : protocole sanitaire et gestes barrières.

En cas d'écoles fermées, prérentrée ou pas ? Le rectorat ne se prononce pas sur le sujet car ils espèrent que les écoles seront toutes ouvertes.

Jour de rentrée :

Si plus d'élèves que prévu, pour le DRH il faut effectivement préparer cette possibilité. L'organisation pédagogique devra permettre la mise en place d'une rotation pour pouvoir accueillir tous les élèves en respectant le cadrage, pas plus de 15 ou 10 en maternelle.

Pas de Climatisation dans les écoles ou établissements.

Evaluation : une évaluation devra être faite pour tous les élèves présents ou absents, le but est d'évaluer la situation de l'élève afin d'adapter le travail pour le reste de l'année scolaire.

Responsabilité des enseignants :

En cas de plainte d'une famille, s'il n'y a pas de faute grave de la part du personnel, l'état prendra en charge la responsabilité et fera donc appliquer la protection fonctionnelle de l'agent (prise en charge financière des frais de justice).

L'enseignant ne sera pas responsable du nettoyage des locaux ou du matériel.

Contractuels : Possibilité de recourir aux contractuels pour effectuer des remplacements ou du travail en distanciel si nécessaire.

Ecoles fermées : Distanciel pour tous les personnels.

AESH : un protocole sanitaire spécifique AESH a été publié par le ministère à 14h, le SG n'a pas eu le temps d'en prendre connaissance. Toujours en attente de cadrage clair pour les AESH.